



Association de communes Mobul

Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, **le jeudi 12 octobre 2017**, à 07h30 heures, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3, à La Tour-de-Trême.

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2017/01 du 16 mars 2017 (en votre possession et disponible sur le site Internet de Mobul)
3. Examen et approbation du budget 2018 (documents ci-annexés et disponibles sur le site Internet de Mobul)
 - 3.1 Fonctionnement
 - 3.2 Investissement
4. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet www.mobul.ch.

Le Comité de direction